Pour la voie pro :
Dès la rentrée, mobilisons-nous !

Derrière son slogan d'une voie professionnelle « d'excellence et d'avenir » Jean-Michel Blanquer poursuit, avec entêtement, son œuvre de démantèlement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. En juin 2022, les élèves passeront la première session du Bac pro issu de la transformation de la voie professionnelle. Cette contre-réforme remet largement en cause les contenus disciplinaires enseignés et déjà des adaptations ont été nécessaires pour en atténuer les effets. Si elle réduit le niveau de qualification des élèves tout en amenuisant leurs chances de poursuite d'études, elle a également un impact très fort sur les conditions de travail des personnels. Par ailleurs le renforcement de parcours individualisés et l'introduction de la mixité des publics obligent les enseignant-es à des adaptations qui se révèlent être de véritables casse-têtes. La menace d'annualisation des services et l'augmentation de la charge de travail en sont les deux principales conséquences pour les personnels. Les collègues ne s'y retrouvent plus et beaucoup s'interrogent sur la perte de sens de leur métier. Seule une mobilisation d'ampleur permettra d'endiguer ce démantèlement, n'attendons plus pour nous faire entendre !

Blanquer face au mur de la réalité

La réforme Blanquer s'est traduite par une réduction des heures disciplinaires. Les dispositifs de co-intervention et de chef-d'œuvre réduisent encore le temps de formation. Pour l'année 2021-2022, l'aménagement de la co-intervention en terminale témoigne de l'essoufflement de ce dispositif et va renforcer encore plus la mise en concurrence des disciplines. Cette modification confirme les analyses de la CGT, **les dispositifs imposés par le ministre (co-intervention et chef-d'œuvre) sont des échecs.**

Cette réforme est aussi comptable. En AG/CHA, le plan social se poursuit. Dans les lycées professionnels, de nombreux postes sont supprimés et partiellement remplacés par des heures supplémentaires. L'autonomie des établissements permet la transformation en HSE des heures dévolues au chef-d'œuvre. Cette multiplication des HSE est une attaque de plus contre le statut et un pas supplémentaire vers l'annualisation.

Nous avons d'autres ambitions pour la voie pro !
Pour compenser les deux années précédentes perturbées, nous avons des exigences pour cette année scolaire !

Grenelle : la dérive libérale !

- ✓Revalorisations insuffisantes, recours à l'indemnitaire source d'inégalités, contreparties exigées, statuts menacés…
- ✓ Création de hiérarchies intermédiaires et dérive managériale ; caporalisation
- ✓ Concurrence entre collègues développée, multiplication des postes à profil…

La CGT refusera toute tentative de s'attaquer aux statuts des personnels, d'augmenter leur charge de travail et de dégrader encore un peu plus leurs conditions de travail.

4 pages Voie Pro

lundi 6 septembre 2021, par CGT